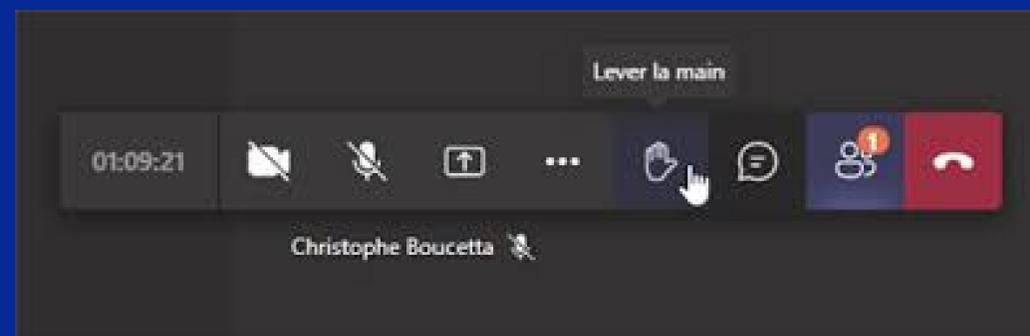
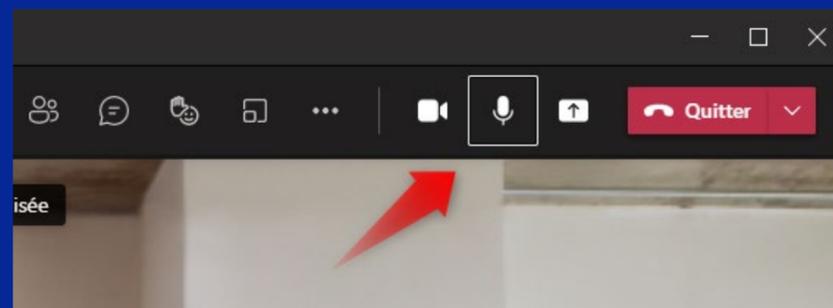




Fond de dotation club

5 Novembre 2024



Quelques petites règles

Utiliser le tchat pour poser vos questions



CONTEXTE

- Des clubs mettent en place des actions de développement au sein de leur club : P.E.F., développement des nouvelles pratiques, pérennisation des structures existantes
- D'autres mettent en place des actions d'envergure qui mettent en valeur le football dans le département
- De nombreuses actions sont mises en place et non mises en valeur envers un public d'inclusion



Lors de la dernière mandature , le district a mis en place une politique d'aide aux clubs, qui s'est matérialisé par plusieurs actions significatives (service civique, mini buts, coupelles,ballons)

Le District pourrait abonder des actions subventionnées par les partenaires publiques ce qui permettrait de mettre à bien via des financements croisés des projets viables

Beaucoup de clubs répondent à des appels à projets, et les projets non retenus bien qu'intéressants , ne font l'objet d'aucune reconnaissance, aucune dotation ... ce qui peut nuire à une dynamique (P.E.F., Toutes Filles)



PRINCIPE

Accompagner les clubs par des appels à projets en adéquation avec la politique du district (un mixte de l'ANS PSF et l'ANS PST):

Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



CHARTRE



LA CHARTE



CHARTE

+

Contrat D'Engagement Club



CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS

Nom de l'Association :

Intitulé du projet pour lequel l'organisme sollicite une subvention : Subventions comité départemental aux associations affiliées à la FFF

PRÉAMBULE

Le contexte actuel avec une augmentation du nombre de licencié(e)s, une dynamique sur le développement des nouvelles pratiques a conduit le District de l'Essonne de Football à accompagner les clubs essonniens dans leur structuration

Le rôle des associations est de plus en plus important dans la société d'aujourd'hui, le contexte économique et social justifie que le District de l'Essonne de Football apporte un soutien **financier ou matériel aux clubs** qui veulent adhérer à la politique du District de l'Essonne de Football, mette en place des actions de préventions, d'informations et de formations

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS



ENGAGEMENT N° 1 :

RESPECT DES LOIS DE LA REPUBLIQUE, CONTRAT ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République

L'association se doit de signer la charte d'éthique transmise par le district

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS



ENGAGEMENT N° 2 :

PARTICIPATION A CERTAINES ACTIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL

L'association s'engage à Participer aux :

- **Réunions, Webinaires, ...** sur la lutte contre les violences sexuelles, la lutte contre les incivilités, prévention sur la santé, gestion des conflits
- **Réunions sur les** référents arbitres, sécurité,... Dispensées par le District de l'Essonne de Football
- **Réunions** organisées par le District (Réunions de rentrée, FA, Foot Féminin....)
- **Ne pas être Absent Aux convocations de Détection**
- **Respecter les Protocoles**

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS



ENGAGEMENT N° 3 :

PROJET DEF/PDF

Le District de l'Essonne de Football propose d'accompagner les clubs sous forme d'appel à projets sur les thématiques suivantes

- Le développement de la pratique féminine, du futsal & des nouvelles pratiques.
- La fidélisation et le développement de l'arbitrage
- Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs
- La promotion du football dans des manifestations d'envergure
- La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé
- La mise en place d'action envers le public inclusif

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS



1. L'Association s'engage à :

- Respecter les critères d'éligibilités prévues en annexe, à justifier ses actions.

2. Le District de l'Essonne de Football s'engage à:

- Mettre en valeur les actions sur le site du District de l'Essonne de Football
- Dédier une soirée en présence des représentants de votre mairie.
- Faire bénéficier d'un accompagnement financier via la commission des finances soit en dotation soit en numéraire

CONTRAT D'ENGAGEMENT CLUBS



ENGAGEMENT N° 4 :

ENGAGEMENT FINANCIER

1. L'association s'engage à transmettre un bilan d'activité et un compte rendu des actions éligibles
2. Le district mettra en place les critères d'éligibilité avec un calendrier à respecter



CHARTE

+

Contrat D'Engagement Club

+

Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



FOND DE DOTATION CLUB

Exemple d'actions éligibles



- **Le développement de la pratique féminine ,du futsal & nouvelles pratiques.**

- Mise en place d'actions promotionnelles
- Créations d'équipes
- Fidélisation des licencié(e)s, Développement de la féminisation
- Action envers le public inclusif féminin ou de jeunes issus de QPV

- **La fidélisation et le développement de l'arbitrage**

- Actions de fidélisation des arbitres
- Incitation au développement des jeunes arbitres
- Développement des arbitres de club

- **Prévention contre les incivilités dans les stades**

- Mise en place d'une cellule de prévention
- Mise en place d'actions de prévention et de réparation

- **La promotion du football dans des manifestations d'envergure**

- Mise en place de stand mettant en valeur des actions liées au PEF (1 action par thématique obligatoire)
- Mise en place d'animations d'envergures mettant en valeur les valeurs du football (tournoi)

- **La mise en place d'actions sur la thématique de la santé**

- Mise en place d'actions de prévention
- Mise en place de formation aux gestes de 1^{er} secours

- **La mise en place d'actions envers un public inclusif**

- Mise en place de tournoi inter quartiers, en collaboration avec MDQ , service jeunesse et milieu associatif
- Mise en place de projets socio-éducatif et culturelles
- Accompagnement Projet envers un public « handicapé »



Actions finançables

Budget Global: 60 K € soit 10 K € par thématique (Euros ou dotation)

Le développement de la pratique féminine ,du futsal & des nouvelles pratiques

- Mise en place d'actions promotionnelles
- Créations d'équipes
- Fidélisation des licencié(e)s 75 %
- Développement de la féminisation
- Action envers le public inclusif féminin ou de jeunes issus de QPV
- **Proposition :**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 20 actions finançables



Actions finançables

Budget Global: 60 K € soit 10 K € par thématique (Euros ou dotation)

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

- Actions de fidélisation des arbitres
- Incitation au développement des jeunes arbitres
- Développement des arbitres de club
- **Proposition :**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 20 actions finançables
 - Bon de formations



Actions finançables

Budget Global: 60 K € soit 10 K € par thématique (Euros ou dotation)

Les actions de préventions contre les incivilités dans les stades

- Mise en place d'une cellule de prévention
- Mise en place d'actions de prévention et de réparation
- Participation à une réunion sur la gestion des conflits
 - **Proposition :**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 20 actions finançables



Actions finançables

Budget Global: 60 K € soit 10 K € par thématique (Euros ou dotation)

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

- Mise en place de stand mettant en valeur des actions liées au PEF (1 action)
- Mise en place d'animations d'envergures (tournoi de prestiges) mettant en valeur les valeurs du football (tournoi), y inclure une action sur les nouvelles pratiques
 - **Proposition**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 250 € maxi par club, soit 20 clubs récompensés pour le PEF
 - 5000 € pour la mise en place d'animations d'envergures mettant en valeur les valeurs du football (tournoi)



Actions finançables

Budget Global: 60 K € soit 10 K € par thématique (Euros ou dotation)

La mise en place d'actions sur la thématique de la santé

- Mise en place d'actions de prévention
- Mise en place de formation aux gestes de 1^{er} secours
- **Proposition :**
- 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 20 actions finançables



Actions finançables

Budget Global: 60 K € soit 10 K € par thématique (Euros ou dotation)

La mise en place d'actions envers un public inclusif

- Mise en place de tournoi inter quartiers, en collaboration avec MDQ, service jeunesse et milieu associatif
- Mise en place de projets socio-éducatif et culturels
- Accompagnement Projet envers un public « handicapé »
 - **Proposition**
 - 1 action éligible non cumulable finançable 500 € maxi par club, soit 20 actions finançables



CHARTRE



Contrat D'Engagement Club



Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



Fiche Action

Fiche Budget Action

Fiche Evaluation Action



LES FICHES



CHARTRE



Contrat D'Engagement Club



Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques

La fidélisation et le développement de l'arbitrage

Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs

La promotion du football dans des manifestations d'envergure

La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé

La mise en place d'action envers le public inclusif



Fiche Action

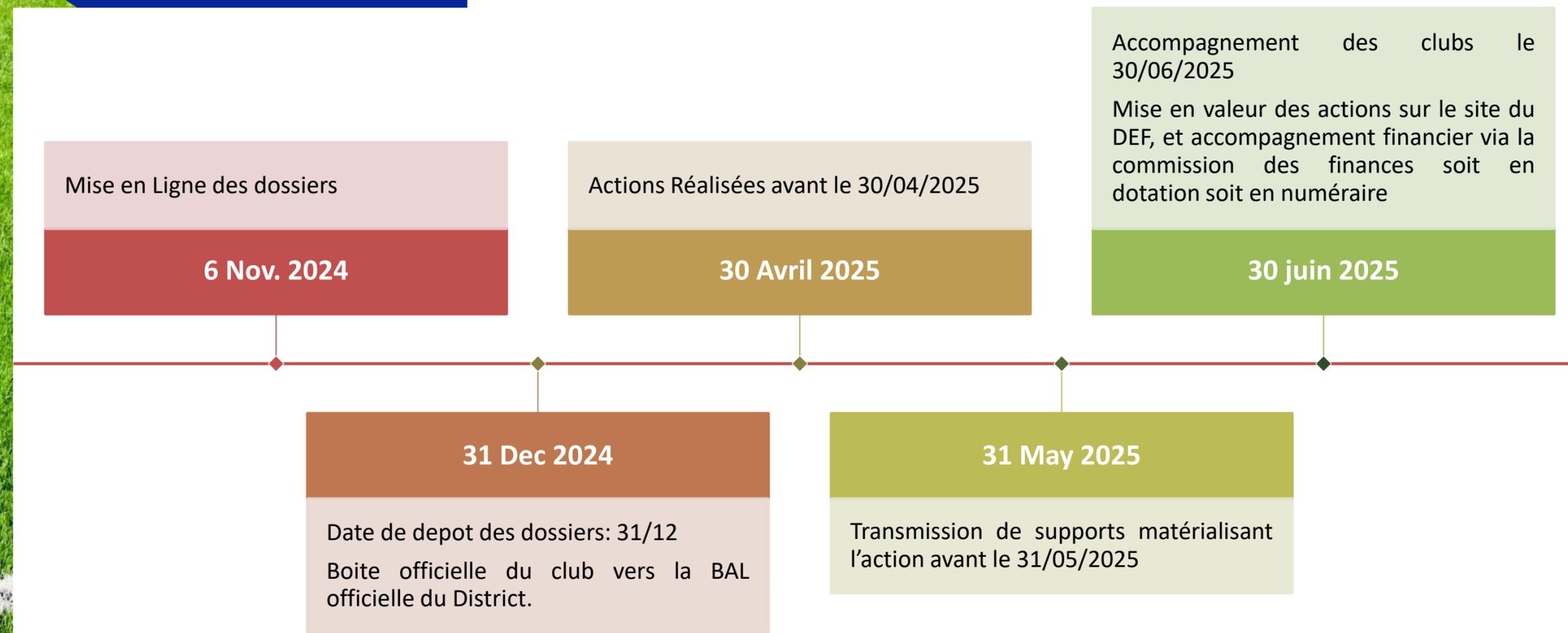
Fiche Budget Action

Fiche Evaluation Action

Calendrier



Critères d'éligibilités





CHARTRE



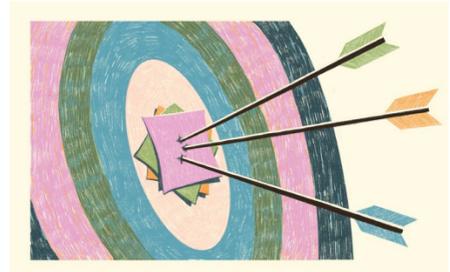
Contrat D'Engagement Club



- Le développement de la pratique féminine ,du futsal et des Nouvelles Pratiques
- La fidélisation et le développement de l'arbitrage
- Les actions de préventions contre les incivilités au sein des clubs
- La promotion du football dans des manifestations d'envergure
- La mise en valeur d'actions sur le thème de la santé
- La mise en place d'action envers le public inclusif



- Fiche Action
- Fiche Budget Action
- Fiche Evaluation Action



Calendrier





QUESTIONS DIVERSES



Merci pour
votre écoute

